

9-10 EDOUARD VII, A. 1910

- continue, 173. Salaires payés par heure, effet sur le prix de revient, 174. Heures de travail dans les usines rivales, 175. Concurrence entre producteurs et condition des ouvriers, 177. Les prix de Pittsburg, 180.
- M. DANIEL W. EVANS, p. 182 (9 mars).—Occupation; opinion sur le projet de loi, 182. Salaires, paiement à la tonne, 183. Practicabilité de la journée de huit heures, 184. Nombre d'heures accepté pour l'union, salaires, 185. Habitudes des ouvriers lamineurs, 186.
- M. JUSTUS POST, p. 192 (9 mars).—La journée de douze heures dans la pratique, 193. Les longues heures de travail sont une nécessité pour gagner la vie, 195. Salaires, heures, santé, 198.
- M. PHELPS JOHNSTON, p. 200 (9 mars).—Coût de la production, 200. Contrats du gouvernement et contrats particuliers; interprétation du projet de loi, 201. Effets sur les heures de travail et obligations, 202. Conditions existantes, 203. Concurrence, 204. La nature du travail un facteur déterminant, 206. Circonstances d'urgence, 207. Effets des longues journées de travail sur les hommes, 208.
- M. CHARLES MARSHALL DOOLITTLE, p. 209 (9 mars).—Travaux de déblaiement dans les carrières, 210. Contrats de particuliers et contrats du gouvernement, 211. Production comparée de douze et dix heures, 212. Effet de la loi sur les conditions de la main-d'œuvre, 213. Explosifs, accidents, 216. Pierre concassée, contrats de trois ans, 217. Période efficace dans une journée de travail, 218. Main-d'œuvre inférieure, 219.
- M. G. M. MURRAY, p. 221 (9 mars).—Renseignements relatifs à la circulaire, 221.
- M. G. M. MURRAY, p. 222 (16 mars).—Circulaire aux membres de l'Association des manufacturiers canadiens, p. 222. Rapport fait au nom de l'Association des manufacturiers canadiens, 223. Attitude des ouvriers, les plombiers, 241. Manufacturiers, Chambres de commerce, 223. Effet de la réception des circulaires, 245. Effet du bill sur la construction; influence de la circulaire, 247. Bienfaits d'une loi relative au travail, 248. Non opposés au principe de la mesure, 250.
- M. J. H. LAUER, p. 252 (6 avril).—But des unions des employeurs, 253. Résolutions adoptées par les unions d'employeurs, 254. Exceptions concernant la journée de neuf heures, 257. Objections aux unions non incorporées, 258. L'union des briqueteurs, 259. Le *British Eight-Hour Act*, 261. Carriers, ouvriers d'usine, 266. Contrat du gouvernement de l'Alberta; loi de huit heures, 267. Autres raisons pour opposer le projet de loi, 268. Profit et production avec heures plus courtes, 269. Conditions de climat et travail, 270.
- M. E. T. NESBITT, p. 274 (6 avril).—Résolution de l'Association des constructeurs de Québec, 275. Heures, hiver et été, 276. Production, hiver et été, 277. Heures supplémentaires; ouvriers qualifiés, 278. Unions et objections; ententes, opérations, heures, salaires, 281. Construction et métiers de constructios, 282. Conditions du travail au port de Québec, 283. Sommaire des objections des employeurs contre le bill, 284.
- M. JOHN TWEED, p. 286 (6 avril).—Charpentiers d'Ontario *re* Bill n° 21, 286. Conditions existantes *re* les heures de travail des charpentiers, 287. Effet des conditions de climat, 288. Les artisans qualifiés sont en nombre suffisant, apprentis; organisation, salaires par heure, 289. Augmentation des salaires; coût de la vie, 291. Travail dans les usines et sur les fermes, 292. Pourcentage, journée de huit et de neuf heures; meilleures heures, comment les obtenir efficacement, 293. Application générale de la loi concernant les heures de travail, 294. Heures de travail et salaires à Toronto, 295.